



**UNITÉ CONSULTATIVE DE L'OCDE SUR LES QUESTIONS PLURIDISCIPLINAIRES
PROGRAMME DE L'OCDE SUR L'AVENIR**

(Mise à jour Octobre 2008)

Proposition d'atelier sur

L'avenir des migrations internationales vers les pays de l'OCDE

qui se tiendra à Paris les 1 et 2 décembre 2008

1. Les enjeux

Les migrations, qui figurent déjà en bonne place parmi les préoccupations des pouvoirs publics dans beaucoup de pays de l'OCDE, sont en passe de devenir une question nationale et internationale majeure dans les prochaines décennies étant donné que les flux migratoires des pays en développement vers le monde développé se poursuivent et tendraient même à s'accélérer. Pour les pays de départ comme pour les pays d'accueil, les implications économiques et sociales sont vastes et les enjeux énormes. Toutefois, les connaissances et les instruments actuels ne permettent pas d'établir des prévisions précises des flux migratoires à venir. Or, les décideurs au niveau de l'administration publique, des entreprises et de la société en général seraient mieux armés pour saisir les opportunités et affronter les risques s'ils appréhendaient mieux les complexités et le contexte plus large de ces flux de demain.

2. L'objectif de l'atelier

L'atelier proposé se penchera sur les principaux facteurs qui façonneront le paysage migratoire mondial au cours de 20 à 25 prochaines années. Une approche fondée sur des scénarios sera adoptée pour mieux cerner les questions clés auxquelles les acteurs des secteurs public et privé devront s'attaquer à brève échéance s'ils veulent tirer parti des migrations internationales en les mettant au service du développement économique et social à long terme.

3. Le contexte

Dans la zone OCDE, on dénombrait environ 82 millions de migrants à l'aube du troisième millénaire et, depuis lors, les flux d'immigration sont restés importants. Les chiffres actuels concernant les pays de l'OCDE montrent que la population née à l'étranger s'élevait à 11.7% en 2006 et que les flux d'immigration ont augmenté de 18% en 2006 par rapport au tournant du siècle (OCDE, 2008). Ces chiffres ont progressé régulièrement, en même temps que le nombre de pays hôtes et de pays d'origine. Entre 1990 et 2000, en moyenne, quelque 2.5 millions de migrants (chiffre net) ont quitté les régions les moins développées du globe chaque année à destination des plus développées (ONU, 2005). Les flux d'immigration les plus importants ont été enregistrés en Amérique du Nord, avec une moyenne de 1.4 millions d'individus par an ; ensuite vient l'Europe qui a absorbé quelque 0.8 million d'immigrants chaque année.



Il est difficile, voire impossible, de prévoir l'ampleur et la direction que prendront les migrations de demain mais tout indique que les flux au départ du monde en développement vers les pays de l'OCDE augmenteront dans les décennies à venir. Ces flux seront dans une large mesure influencés par les mutations structurelles – d'ordre technologique, démographique, économique, environnemental, politique, liées au marché du travail, etc. – mais également par les changements d'orientation adoptés par les pouvoirs publics des pays développés. De fait, les politiques migratoires des pays de l'OCDE devront faire face à un double enjeu : d'une part, la nécessité d'exercer une certaine forme de contrôle des flux en vue de faciliter l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants, et d'autre part, la volonté de capitaliser et de multiplier les avantages que les migrations internationales peuvent procurer pour l'économie et la société, en particulier face au vieillissement des populations. S'efforçant de s'attaquer à ce problème complexe de manière prospective, les décideurs auront besoin d'être mieux informés sur les facteurs susceptibles de « pousser » les habitants des pays en développement à émigrer, tels que la pauvreté, l'absence de perspectives d'emploi, les catastrophes écologiques et les désordres civils, par exemple. Mais il leur faudra aussi mieux appréhender l'évolution probable des facteurs « attirant » les migrants vers les pays de l'OCDE, comme les niveaux de vie plus élevés, les possibilités d'éducation et d'emploi, le vieillissement des populations, et des pénuries de compétences éventuellement importantes.

4. Calendrier, lieu, participants éventuels

D'une durée d'un jour et demi, l'atelier aura lieu le 1^{er} et 2 décembre 2008 à Paris, dans le siège de l'OCDE. Un large éventail de hauts responsables des ministères, des agences gouvernementales et des entreprises seront présents ainsi que des spécialistes issus d'instituts de recherche de premier plan, de fondations et d'organisations internationales. Vingt-cinq à trente participants prendront place autour de la table et à peu près cinquante observateurs seront accueillis en fonction de la configuration définitive de l'atelier. Les participants seront issus de pays de la zone OCDE aussi bien que de pays clés hors de la zone OCDE.

5. Les organisateurs

L'OCDE est bien placée pour participer à une analyse prospective des politiques dans le domaine des migrations. Elle possède une expérience et des compétences considérables pour ce qui touche aux aspects économiques et sociaux des migrations. Des services spécialisés de l'OCDE, notamment la Division des économies non-membres et des migrations internationales de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS), le Département des affaires économiques (ECO), la Direction de la coopération pour le développement (DCD), le Centre de développement (DEV), et la Direction de la science de la technologie et de l'industrie (STI) examinent régulièrement les tendances et les questions clés, depuis le suivi et la mesure des flux migratoires internationaux jusqu'aux implications pour les performances économiques, les marchés du travail et la mobilité des professionnels hautement qualifiés ainsi que l'impact des transferts de fonds par les émigrés.

Le Programme de l'OCDE sur l'avenir (IFP), qui est à l'origine de cette manifestation, a pour rôle d'identifier les problèmes économiques et sociaux susceptibles d'avoir des effets significatifs sur l'élaboration des politiques des pays membres dans les années à venir. Contribuant aux travaux transversaux de l'Organisation, le Programme a à son actif de nombreuses années d'expérience dans la conduite de projets ambitieux. Pour cet atelier, il collaborerait étroitement avec la Division des migrations internationales de l'OCDE (ELS) ainsi qu'avec d'autres unités spécialisées.



6. Proposition de structure de l'atelier

La configuration de l'atelier est envisagée comme suit :

Première session :

La première session s'intéresserait à la manière dont les facteurs de rejet et d'attraction pourraient évoluer au cours des 20 à 25 prochaines années, voire à plus long terme. Parmi les facteurs qui poussent à émigrer de pays non membres de l'OCDE figureraient, entre autres, l'évolution démographique probable, les niveaux de revenu, les conditions environnementales, les résultats affichés par le secteur de l'éducation et les compétences, les perspectives d'emploi et les tendances des migrations internes. Une approche régionale, peut-être plus particulièrement axée sur l'Asie, pourrait être approfondie à cette occasion. Sur le plan de l'attraction, on examinera les perspectives de vieillissement, les marchés du travail, la croissance économique, la disponibilité de compétences/qualifications, etc. Cette session pourrait déjà mettre en exergue certains des points à traiter au cours de la deuxième session : par exemple, la question de la concurrence croissante entre pays de l'OCDE pour attirer les compétences provenant de pays en développement, la question de savoir si les schémas migratoires suivent ceux de la formation de capital, et dans quelle mesure les échanges peuvent se substituer aux migrations ou venir en complément de celles-ci.

Deuxième session :

Pour aider les participants à se faire une meilleure idée du contexte politique, économique et social dans lequel il leur faudra peut-être concevoir et mettre en œuvre les politiques migratoires de demain, la deuxième partie de l'atelier serait consacrée à des scénarios prospectifs basés sur des variables exogènes et non dépendantes des actions des autorités publiques. En voici deux exemples : (1) un scénario fondé sur un changement important et dans une large mesure imprévu sur le plan de l'incitation au départ, comme une série de catastrophes écologiques majeures en Afrique et/ou en Asie, par exemple, changement qui pourrait exercer des pressions sur les politiques migratoires des pays de l'OCDE et mettre rudement à l'épreuve leur solidité et révéler des avenues imprévues d'entrée pour les immigrants potentiels ; (2) un scénario articulé autour d'une évolution inattendue dans l'attrait exercé par les pays de l'Organisation, comme l'incapacité de juguler le « déclin » du marché du travail provoqué par les départs en retraite anticipés et la sous-estimation des baisses de productivité résultant du vieillissement/de la diminution de la population active, les graves déficits de compétences dans les secteurs ou les occupations spécifiques, etc., qui pourraient contraindre les responsables de l'élaboration des politiques à remettre celles-ci totalement à plat.

Troisième session :

Sur la base des questions qui se dégageront lors des deux premières sessions, on pourrait consacrer la session finale à l'examen des conclusions à tirer à l'intention des responsables de l'élaboration des politiques et des décideurs au sein des entreprises, ainsi qu'à la discussion de thèmes pour d'éventuels travaux à venir, y compris la possibilité d'un projet plus approfondi sur le sujet (Phase II).



7. Experts et documents préparatoires

Des papiers de synthèse sur les facteurs de rejet et d'attraction et sur les situations spécifiques des régions plus importantes, spécialement conçus pour l'atelier, sont prévus pour étayer les discussions.

8. Quel sont les résultats attendus ?

L'atelier vise à fournir des indications utiles, très originales dans certains cas, sur ce qui nous attend dans le long terme pour les pays de l'OCDE et les pays non Membres de l'OCDE en termes de complexité, direction et ampleur des flux migratoires – ainsi que sur les événements sous jacents. Ces informations peuvent être complémentaires aux analyses à long terme des gouvernements sur les migrations et les options qui pourront être éventuellement développées.

Les papiers seront réunis dans un rapport de l'Unité l'OCDE sur l'avenir qui fera l'objet d'une publication par l'OCDE. L'atelier identifiera aussi des travaux d'approfondissement éventuels et pourra indiquer si un événement ou un Projet ultérieur peuvent être nécessaires.